

## OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TOURISME DE GROUPE – MODALITES PRATIQUES

Quelques données, pour bien commercialiser son offre « groupe » :

### Qu'est-ce qu'un groupe ?

On considère un groupe dès qu'il y a au moins 20 participants. Les tarifs groupes sont pratiquement proposés par tous les prestataires touristiques à partir de 20 personnes.

### Les différentes typologies de groupes et leurs demandes:

- Clubs et associations du 3<sup>ème</sup> âge : journée ou séjours avec visites culturelles, gastronomiques, croisières, trains, visites d'entreprises ou de producteurs locaux
- Mairie ou CCAS : organisent des sorties pour les retraités de leur commune ou pour le centre social (familles) : journée ou séjours avec visites culturelles, gastronomiques, croisières, trains, visites d'entreprises ou de producteurs locaux, visites ludiques
- Les autocaristes et agents de voyage : demandes variées car ils s'adaptent aux demandes des différentes typologies (essentiellement clubs, associations, mairies et CE)
- Les CE et amicales de personnel : sorties familiales essentiellement le weekend : activités de loisirs, visites ludiques et culturelles
- Les scolaires : visites éducatives ou ludiques
- Entreprises : réunions, séminaires, activités de loisirs pour cohésion d'équipe, repas de fin d'année...

**Les secteurs les plus porteurs** : Axe ligérien, montargois, Sologne, forêt d'Orléans. D'une façon générale la proximité des grands sites touristiques : Orléans, Montargis, Briare, Gien, Sully-sur-Loire, châteaux de Chamerolles, Meung-sur-Loire, Beaugency, La-Ferté-Saint-Aubin.

Les modalités pratiques :

	<b>RESTAURANTS</b>	<b>HOTELS</b>	<b>FERMES ET PRODUCTEURS</b>	<b>SITE OU MONUMENTS</b>	<b>ACTIVITE DE LOISIRS</b>
<b>Parking car*</b>	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
<b>Toilettes</b>	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
<b>Gratuités</b>	1 pour 20 payants ou 1 par car	1 pour 20 payants ou 1 par car	1 pour 20 payants ou 1 par car	1 pour 20 payants ou 1 par car	1 pour 20 payants ou 1 par car
<b>Capacité d'accueil</b>	Au moins 50 personnes	Au moins 25 chambres	Au moins 50 personnes	Au moins 50 personnes	Au moins 50 personnes
<b>Salle de dégustation</b>			Obligatoire avec chaises ou bancs		
<b>Repas</b>	Cuisine maison, quantité et qualité, produits locaux	Cuisine maison, quantité et qualité, produits locaux			
<b>Situation/cadre</b>	Dans un centre-ville, à la campagne ou dans un cadre agréable et proche d'un site touristique important	Dans un centre-ville, à la campagne ou dans un cadre agréable	Proche d'un site touristique important, produits locaux ou atypiques		Proche d'un site touristique important

\*Parking cars : Les parkings cars ne doivent pas être à plus de 200/300 mètres de votre établissement. S'ils sont sur le site il faut prévoir de pouvoir y faire un demi-tour facilement et permettre aux clients de descendre et monter en toute sécurité.